

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE DU 04  
OCTOBRE 2023

A decorative graphic consisting of several parallel white lines of varying thicknesses, slanted diagonally from the bottom-left towards the top-right, located on the right side of the page.

- ▶ **Le quorum est atteint.**
  - ▶ En 2022 – 2023 nous étions 80 adhérents
  - ▶ Il y a ..... présents ou représentés

QUORUM

- ▶ Norbert bOUTOLLEAU remercie en premier les personnes présentes à cette assemblée générale...
- ▶ Il confirme la convivialité et l'ambiance générale du club qui permet de jouer ensemble (compétiteurs et non compétiteurs)
- ▶ Il espère que cela continuera ainsi car c'est une condition indispensable pour une vie du club avec le moins d'accroc possible.
- ▶ Il remercie en particulier l'ensemble des personnes qui « aident » au fonctionnement du club

# INTRODUCTION ET RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

- ▶ Yannick LE ROY présente le bilan des activités de cette année écoulée

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## ADHERENTS

**Total : 80**

**22 Femmes et 58 Hommes**

**Licenciés au Sables : 66**

**Non-licenciés : 14**

**Provenance :**

**26 du Château – 28 des Sables - 9 d'Olonne**

**Le reste est divers et varié**

**Nouveaux adhérents : 8**

**Départs : 13 dont :**

**4 changements de club 2 vers La Roche 2 vers St Hialire**

**9 arrêts de TAROT**

**Age moyen : 72 ans et 2 mois et merci pour les « jeunes »**

**qui font baisser la moyenne (30 ans pour le plus jeune et 90 ans pour notre doyenne)**

**Cette année nous avons accueilli 10 externes venant jouer en duplicate le mardi.**

**Compétiteurs :**

**1 première série**

**10 2<sup>ème</sup> série**

**25 3<sup>ème</sup> série**

**30 4<sup>ème</sup> série**

**14 Non affiliés à la FFT**

## PARTICIPATION

**Mardi pour les duplicates nous avons eu du mal à faire plus de 6 ou 7 tables**

**Vendredi pour les libres en moyenne 7 tables donc moins que les années précédentes  
Il est à noter que pour les concours à 4 € ; il y a toujours plus de participants !!!**

**Triplettes souvent 10 triplettes et même quelques essais à 11 ou 12 dont je reparlerai tout à l'heure**

**Concours du mercredi : jusqu'à 21 tables en octobre 2020**

**Nous avons 3 concours annulés pour causes de salle non disponible ou de date mal placée ou de Covid**

**En moyenne : 73 joueurs**

**Pendant l'été 68 en juillet et 72 en août**

**Formation : Joël fera le point après mon rapport**

## FONCTIONNEMENT du CA

3 réunions programmées dans l'année plus réunions rapides en fin de jeux quand il y a besoin.

Les décisions principales ont été :

Le montant de l'inscription pour cette année reste à 24€ ;

bien sûr avec en plus la cotisation FFT pour les compétiteurs affiliés à la fédération  
(très chère pour les premières séries : 84 € cette année)

Rappel sur la participation hebdomadaire

1 € le vendredi pour café d'accueil et brioche à la pause

1,5 € le mardi pour la même chose,

les 50 cts supplémentaires sont le coût des PCN qui sont envoyés à la fédération.

Sponsoring ; nous remercions :

4 sponsors sur les feuilles de marque libre :

DEFI informatique : Vente – Réparation et dépannage

Boulangerie Pâtisserie : Le Moulin Gourmand = Les brioches du vendredi

Opticien : Vision plus à La Boussole

Sables Images : Spécialiste TV et Vidéo

2 Sponsors sur les feuilles de marque Duplicate et les tournois des premiers mercredis :

POOL Immobilier Sablais

Philippe PETIT Immobilier

On peut mettre au rang de sponsor le crédit mutuel qui nous fournit pas mal de jeux de cartes sur l'année.

Changements prévus cette année :

En plus Hatec spécialiste Antenne – Hi-Fi – Electroménager

Christine vente de prêt-à-porter Femmes et hommes

Changement de nom pour Vision Plus qui devient SO FEEL OPTIC, le Collectif des Lunettiers

Arrêt de Sables Images

Cotisation estivale : 10 € pour jouer les mardis et vendredis de début juillet à fin août

Covoiturage : le tarif reste le même :

5 € par personne en Vendée

10 € en Loire-Atlantique et 15 € en Ille et Vilaine ou Mayenne.

Les tapis neufs qui sont utilisés pour les tournois du mercredi

## LA SALLE DES RIAUX

Nous avons enfin obtenu la salle jusqu'à 19 h 30 les mardis et vendredis et en plus la petite salle jusqu'à 19 h 30 les mêmes jours : cela permet d'éviter les fins de jeux précipitées et permet aussi d'avoir plus d'espace et de tranquillité pour jouer sur 2 salles => c'est un plus non négligeable pour le confort de tous.

Une tranquillité pour les formations du vendredi  
Pour cette année les mêmes demandes ont été faites.

Une demande supplémentaire a permis d'organiser les qualifications suivantes :

Samedi 27/12/2021 DUPLICATE INDIVIDUEL Promotion et 2<sup>ème</sup> Série

Nous avons, sous réserve de salles disponibles, 2 compétitions à organiser l'année 2022-2023 :

Le samedi 19/11/2022 Libre Duo Sélection salle Audubon

avec en plus une réunion du conseil d'administration du comité le matin

Le samedi 01/04/2023 Coupe de France 2<sup>ème</sup> tour (3 salles) Salle des Granges

Je rappelle que nous avons besoin de bénévoles pour ces manifestations :

Pour préparer et ranger la salle

Pour tenir le bar et faire les sandwiches (voir avec Christian)

## OUVERTURE du CLUB    Nouveauté

**Le CA a décidé de permettre l'accès au club le mardi pour des joueurs venant d'autres clubs.**

**Il n'y a à l'heure actuelle aucune exclusion**

**Au 01/11/2022 12 inscrits adhérents des clubs de La Roche et de St Hilaire en majorité**

**L'objectif est d'augmenter le volume de joueurs en duplicate**

**On arrive à 8 tables à l'heure actuelle, l'objectif est de 10 tables qui permet de mettre en place 2 tournois parallèles de 5 tables.**

**Cela permet de réduire le temps global des jeux**

**Les joueurs venant de l'extérieur sont « prioritaires » dans le sens où ils joueront quel que soit le nombre de participants**

**Une cotisation de 10 € est demandé pour l'année**

**+ la participation de 1,5 € comme les autres membres du club**

**Cette cotisation n'en fait pas des membres du club**

**et ils ne peuvent pas venir le vendredi ni participer aux repas et manifestation organisés pour les adhérents.**

**Ils n'ont pas de droit de vote à l'assemblée générale, mais nous sommes très contents de les avoir avec nous.**

## AMBIANCE

Globalement conviviale

Avec quand même :

Trop de bruit parfois ; l'utilisation des paravents en duplicate et triplettes permet d'éviter les discussions et amène obligatoirement du calme.

Les joueurs ont l'air de s'y habituer

Il est rappelé que l'utilisation du téléphone portable à table est prohibée.

Il y a eu encore quelques accrochages inutiles :

chacun doit faire un effort pour discuter calmement et en parlant doucement.

Il est toujours intéressant de parler de la jouerie quand cela est fait de manière positive.

Je rappelle aussi que la moindre des politesses est de jouer le mieux possible jusqu'à la fin même quand on est à la dernière table en libre.

Il est anormal de voir des joueurs avec des moins 2000 en fin de partie, surtout quand ce sont souvent les mêmes.

Pour info : il n'y a pas de prix pour le dernier dans le challenge de libre

## ARBITRAGE

Il ne faut pas hésiter à appeler l'arbitre en dehors des surcontrats, surtout en cas de problème et ce immédiatement et pas à la fin de la partie.

Un nouvel arbitre vient de réussir son examen : Norbert BOUTOLLEAU

Il est demandé de ne pas contester les décisions prises et d'éviter les renonces qui ne sont jamais agréables à arbitrer et à subir. Je rappelle que l'arbitre n'a pas à faire les calculs sur les feuilles de scores en libre, c'est au Nord de le faire normalement.

Quand le Nord a des difficultés, un autre joueur de la table peut le remplacer ; c'est la moindre des choses.

Je rappelle que, sauf raison particulière, on ne peut pas choisir sa position en libre au club pour permettre que nous jouions tous les uns contre les autres.

En Duplicate, ce n'est pas la peine de me demander, ce n'est pas possible

Les duplicates et triplettes doivent absolument commencer avant 14 heures pour finir dans des délais raisonnables

En duplicate, il est impossible d'avoir une ou des tables incomplètes :

donc le mardi étant prévu pour le duplicate, tous les joueurs présents seront inscrits en duplicate et il n'y aura une ou des tables de libre que si cela ne gêne pas la mise en place du tournoi duplicate.

Pour limiter la durée la limite maxi est 21 étuis joués.

Trop d'erreurs qui faussent les résultats

Cartons mal remplis - Jeux non vérifiés - Faux écarts

Pour éviter les faux écarts, il faut recompter les cartes mises au chien devant les défenseurs.

Score oublié

Pour éviter les scores oubliés, celui qui note le score doit le montrer aux 3 autres joueurs.

Mauvaises reconstitutions

Renonces diverses (rappel : mettre la position du joueur qui a fait la renonce sinon c'est toute la défense qui prend une pénalité)

En triplettes

Je vous rappelle que les joueurs qui s'inscrivent doivent finir toutes les parties.

Quelques essais ont été fait avec 11 ou 12 triplettes, cela demande au moins 1/2 heure de plus : c'est trop long pour tout le monde

Jusqu'à nouvel ordre, 10 triplettes seront admises avec inscription à l'avance sur la feuille affichée au tableau.

L'ordre chronologique des inscriptions sera pris en compte

Obligation de prévenir le club en cas de changement dans une triplette ou d'absence prévue.

On essaiera si possible d'organiser un tournoi avec 16 triplettes qui demande plus de préparation mais qui se déroule plus vite.

## LISTE DES REMPLACANTS

Pour éviter que ce ne soit toujours les mêmes qui cèdent leur place quand il y a un nombre de joueurs incompatibles, il a été décidé de créer une liste des remplaçants.

Les conditions seront définies en CA prochainement.

Par exemple : Par ordre alphabétique et donc chacun son tour en fonction de la présence ou non. Je rappelle qu'en Duplicate il est impossible d'avoir des tables de 3, donc soit des joueurs jouent en doublon soit il y a une ou des tables « relais ».

## CHALLENGES

Pour info, car tout le monde ne le sais pas, il existe 2 challenges 1 en Duplicate et 1 en Libre

Ce sont des challenges de régularité

avec un prix pour les 3 premiers de chaque challenge (pas de double récompenses possibles)

En Duplicate, les triplettes ne sont pas comptabilisées et en Libre les tournois à 5 € non plus.

Pour être le plus équitable possible un certain nombre de participations est neutralisé pour tenir compte des absences normales (vacances..., obligations diverses)

Entre 5 et 7 en fonction du nombre de jeux sur l'année

Les absences sont décomptées ou les moins bons résultats.

Le challenge va de mi-septembre jusqu'au repas du mois de juin.

Les points sont comptés en fonction du nombre de participants

(si 24 joueurs, 24 points au premier et 1 point au dernier)

Un bilan est affiché au club tous les 3 mois environ.

## REPAS

Un repas est organisé pour les adhérents et leur conjoint au mois de juin pour la fin de saison.  
Le repas du mois de juin a causé quelques difficultés que nous ferons en sorte d'éviter les prochaines fois.

## SANCTION

A la suite du repas de juin, nous avons convoqué un joueur qui a perturbé gravement les tables où il était. Une sanction « mineure » (2 mois de suspension du club et pas de sanction fédérale lui a été infligée), il pouvait revenir au club en septembre mais il a préféré quitter notre club.  
Je rappelle que le club a un règlement intérieur qui est affiché sur le tableau.

## SITE INTERNET

1602 visiteurs depuis janvier, un peu moins de visite que l'année dernière, mais l'explication est simple, je n'ai pas assez de temps pour faire les mises à jour.  
Si quelqu'un ou quelqu'une veut intégrer les infos et faire vivre le site, il ou elle sera le bienvenu : pour info , ce n'est pas très difficile.  
La manière d'accéder au site est affichée au tableau dans la salle des jeux.

## LES COMPETITIONS NATIONALES

**Il existe 16 championnats de France ouverts à tous les licenciés**

**Individuel (par série, senior et Open) – Libre (Senior – Open – par 2 et par 4)**

**– Quadrettes et Triplettes (par séries) et Coupe de France**

**Ces compétitions sont organisées par le Comité Loire-Océan dans les différents clubs.**

**Les Sables vont organiser les qualifications du Libre par 2 le 19 Novembre à Audubon**

**et un tour de la coupe de France le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 aux granges.**

**Les feuilles d'inscription sont affichées pour l'année au tableau du club.**

**Attention une personne inscrite qui ne participerait pas sans raison valable**

**sera obligatoirement sanctionnée par, au minimum,**

**une interdiction de participer à ce type de compétition**

**(passage devant une commission de discipline du comité obligatoire).**

**Le Club aide les compétiteurs de la manière suivante :**

**Pour les Libres : Aucune participation du Club n'est prévue pour les qualifications en libre.**

**(ces tournois sont dotés de prix comme les concours de club).**

**Le Joueur paye son inscription normalement et garde ses gains.**

**Pour les Duplicate et les équipes : Si les inscriptions sont réglées par le club,**

**ce qui est le cas à l'heure actuelle, le club demandera**

**une partie de l'inscription aux joueurs ayant participés.**

**Le montant de l'inscription (13 ou 15 €) moins 7 € (montant décidé en CA) accordés par le club.**

**(Il n'y a pas d'enveloppe pour ces compétitions)**

**Suite à la remarque pertinente d'un joueur, nous allons étudier pour faire régler le reste à charge**

**de chaque joueur au moment de l'inscription pour chaque participation**

**Pour les personnes ou équipes qualifiées pour les finales Nationales,**

**le club et le comité accordent une aide dont le montant dépend de l'éloignement**

**(à l'heure actuelle, pour le club, 100€ si 2 nuitées obligatoires), ce montant est défini en CA.**

**Le détail est affiché au club sur le tableau**

## Pour finir un lot de REMERCIEMENTS

A toutes les personnes qui oeuvrent positivement :

Christian Dominique et Armelle pour le bar

Joël, Alain Ducouret, Alain et Marie-Paule Vessiot

Daniel Pasquier et Léone pour les jeux duplicatas

Il serait bien que d'autres personnes s'investissent dans la création des jeux du mardi.

Joël pour les triplettes et la formation

Alain Langlet pour notre représentation avec la Mairie et ses services

Patrick Picoste, un peu partout en fonction des besoins.

Renée pour la comptabilité et sa présence pour toutes les inscriptions, même quand elle ne joue pas.

Les vérificateurs aux comptes Paul BARBEAU et Jean-Pierre BARBIER

Les joueurs qui se « dévouent » pour céder leur place

quand le nombre de joueurs ne permet pas de mettre en place un tournoi correctement.

Les bénévoles « anonymes » qui préparent et rangent les salles 2 fois par semaine

Les bénévoles qui ont aidés lors du festival d'Olonne.

Nous connaissons la part que nous recevrons ce mois-ci.

Pour info, cela a permis de récupérer 800 € en 2020

A cause du Covid, le championnat libre par 2 n'a pas eu lieu

aux Sables d'Olonne en 2022, il aura lieu en janvier 2024 aux sables d'Olonne,

c'est une manifestation organisée par le comité Loire-Océan,

notre aide consiste en la tenue totale du bar à Olonne Espace pendant 2 jours.

Et pour conclure, les sponsors que j'ai cités tout à l'heure.

- ▶ Renée RONDIA détaille
  - ▶ les comptes de l'association pour 2021 – 2022
  - ▶ L'année comptable va du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2022
- ▶ Le bilan comptable suit

# RAPPORT FINANCIER



CLUB TAROT DES SABLES D OLNNE  
ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2022  
COMPTE EXPLOITATION AU MERCREDI 31 AOUT 2022



EXERCICE 2021-2022

PRODUITS	2021-2022	2021-2022		CHARGES	2021-2022
Solde au 1er septembre 2021 - Crédit Mutuel	4 503,20 €		4 503,20 €		
Solde au 1er septembre 2021 Livret	5 771,48 €		5 771,48 €		
Solde au 1er septembre 2021 Caisse	260,86 €		260,86 €		
Solde au 1er Novembre Caisse Bar		197,60 €	197,60 €		
<b>SOLDES au 1er septembre 2021</b>	<b>10 535,54 €</b>		<b>10 733,14 €</b>		
Sponsor	1 162,00 €		1 162,00 €		
Adhésions Licences	1 139,00 €		1 139,00 €	Licences	1 845,00 €
Cotisation Club	811,00 €		811,00 €	Adhérents LO 2021-2022	68,00 €
Comite LO	0,00 €		0,00 €	Adhérents LO 2022-2023	80,00 €
Présences	2 309,00 €		2 309,00 €		
Points FFT	573,00 €		573,00 €	PCN	893,28 €
Participation Bar Club		2 683,67 €	2 683,67 €	Achat Bar	
				Bar Club virement de fond	
				Achat Bar	105,61 €
Concours	8 565,00 €		8 565,00 €	Achat Goûter	629,76 €
Bar Concours	1 623,80 €		1 623,80 €	Repas Concours	0,00 €
Bar Club virement de fond	862,40 €		862,40 €	Concours Poulets	463,37 €
				Concours Bouteilles- Brioches	2 125,94 €
				Enveloppes	4 547,00 €
				Frais Entretien	30,21 €
				Frais de Bureau	159,54 €
				Frais Cartes	974,10 €
				Matériels Divers	135,15 €
				Challenge Equipe Nationales	2 030,00 €
				Assurances	249,70 €
Participations Repas	0,00 €		0,00 €	Challenge Club	170,00 €
				Repas Club	1 495,46 €
Intérêts	26,82 €		26,82 €	Frais Financiers	47,50 €
Divers			0,00 €	Divers	167,85 €
<b>Sous Total</b>	<b>17 072,02 €</b>	<b>2 683,67 €</b>	<b>19 755,69 €</b>	<b>Sous Total</b>	<b>16 217,47 €</b>
Sponsor Brioches Concours	315,00 €			Sponsor Brioches Concours	315,00 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>17 387,02 €</b>	<b>2 683,67 €</b>	<b>20 070,69 €</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>16 532,47 €</b>
				RESULTAT EXERCICE 2021-2022	854,55 €
				SOLDE AU 31 /08/2022	11 390,09 €
				CAISSE	501,86 €
				LIVRET BLEU	5 798,30 €
				CREDIT MUTUEL	5 089,93 €
				SOLDE AU 31/08/2022	11 390,09 €

- ▶ **Rapport des vérificateurs aux comptes**
  - ▶ Paul BARBEAU et Jean-Pierre BARBIER ont vérifié les comptes du club
  - ▶ Ils ont validé le bilan
- ▶ Tous deux nous ont avertis qu'ils ne feraient plus la vérifications des comptes à partir du prochain exercice
- ▶ 2 nouveaux vérificateurs ont été approuvés
  - ▶ XXXXX et Jean-Michel DEHERLY

# VÉRIFICATION DES COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes de l'ASSOCIATION, TAROT CLUB DES SABLES D'OLONNE clos le 31 août 2022 et qui porte sur la période de 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications permettant un constat de correspondance entre les chiffres annoncés et la réalité des opérations effectuées des recettes et dépenses.

L'an passé, nous avons signalé le changement de fonctionnement comptable du bar et indiqué que l'ajustement se ferait sur l'exercice qui vient d'être clos.

Cela est effectif, et les comptes présentés ce jour comprennent bien les résultats du bar, soit aux concours soit au club. Ils sont d'ailleurs significatifs, et bravo à l'équipe du bar.

Nous avons fait une assemblée générale de notre association le 7 décembre dernier pour un exercice clos au 31/08/2021, exercice un peu particulier dû au COVID.

Cette année, nous avons un exercice ordinaire clos au 31/08/2022.

Nous avons constaté que les comptes créditeurs arrêtés au 31 août 2022 étaient les suivants :

Caisse		1 010,75 €
Compte bancaire du Crédit Mutuel		5 089,30 €
Compte sur livret du Crédit Mutuel		5 798,30 €
Soit un total de		11 898,98 €

Sur lequel nous rapportons le résultat excédentaire 2021-2022 d'un montant de : - 1 165.84 €

-----  
Soit un total de : 10 733,14 €  
qui correspond bien au report de l'exercice 2020-2021 précédent d'un montant de: 10 535,54 €  
et le solde de la caisse du bar de 197,60 € soit 10 733,14 €.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes. Comptes certifiés conformes et véritables. La comptabilité est très bien tenue en temps réel avec vérification systématique et rigueur extrême.

Ces totaux étant égaux deux à deux et l'exactitude des comptes étant constatée, il y lieu de donner quitus à Mme Renée RONDIA. Nous tenons à signaler à l'assemblée la qualité du travail effectué par la Trésorière.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2021/2022 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

- ▶ **Vote demandé à mains levées par l'unanimité des votants**
  - ▶ **Rapport Moral : Unanimité pour**
  - ▶ **Rapport d'activité : Unanimité pour**
  - ▶ **Rapport Financier : Unanimité pour**

VOTES DES RAPPORTS



- ▶ Irène CHAUSSE souhaite quitter le bureau et le CA
- ▶ Renée RONDIA et Dominique BISSON sont sortants par tiers et renouvellent leur demande de participation au CA
- ▶ Patrick PICOSTE désire entrer au CA

**Vote demandé à mains levées par l'unanimité des votants**

**Il y a 3 candidats pour 3 places à pourvoir.**

**Résultat des votes**

**Renée RONDIA : réélue à l'unanimité**

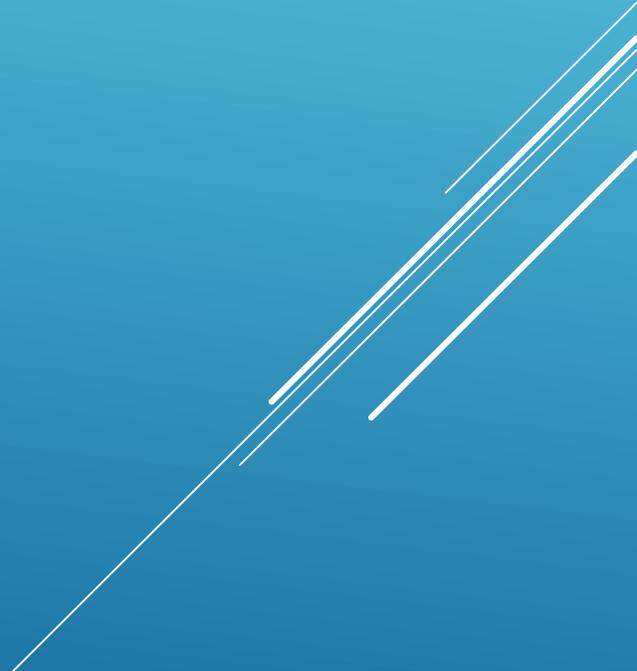
**Dominique BISSON : réélu à l'unanimité**

**Patrick PICOSTE : élu à l'unanimité**

**VOTES DES MEMBRES DU BUREAU**

- ▶ **L'ensemble des points ayant été vu, l'assemblée générale est close**
  - ▶ Un apéritif est servi dans notre salle
  - ▶ Nous jouerons tous l'après-midi
  - ▶ Le nouveau Conseil d'administration se réunit immédiatement pour élire les différents membres aux fonctions légales

**FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**



- ▶ **Votes pour les postes à pourvoir :**
  - ▶ **Président : 1 candidat Norbert BOUTOLLEAU élu à l'unanimité**
  - ▶ **Vice-Président : 1 candidat Joël BELZ élu à l'unanimité**
  - ▶ **Trésorière : 1 candidate Renée RONDIA élue à l'unanimité**
  - ▶ **Trésorier - Adjoint : 1 candidat Alain DUCOURET élu à l'unanimité**
  - ▶ **Secrétaire : 1 candidat Yannick LE ROY élu à l'unanimité**
  - ▶ **Secrétaire -Adjointe : 1 candidate Marie-Odile PENARD élue à l'unanimité**
  
- ▶ **Séance close à l'issue de ce vote**

**COMPTE-RENDU DU CA DU 08/11/2022**